

Conseil de la métropole du 24 janvier 2020

COMPTE RENDU

Date de convocation
10 janvier 2020

Conseillers en exercice
70

Président : M. François CUILLANDRE

Secrétaire de séance : M Michel QUERE

Le Conseil de Brest métropole s'est réuni le vendredi 24 janvier 2020 à 16 heures, sous la Présidence de Monsieur François CUILLANDRE, Président.

ETAIENT PRESENTS :

M. F. CUILLANDRE, Président, Mme B. ABIVEN, M. Y. NEDELEC, M. M. GOURTAY, M. D. CAP, M. T. FAYRET, Mme T. QUIGUER, M. P. OGOR, M. F. GROSJEAN, M. E. GUELLEC, Mme F. BONNARD-LE FLOCH, M. Y. GUEVEL, Mme R. FILIPE, M. A. GOURVIL, M. F. JACOB, Mme P. SALAUN-KERHORNOU, Mme I. MONTANARI, M. R. PICHON, M. S. ROUDAUT, Vice-Présidents.

Mme A. ARZUR, Mme N. BATHANY, Mme C. BELLEC, M. M. BERTHELOT, Mme C. BOTHUAN, Mme C. BRUBAN, Mme N. CHALINE, M. M. COATANEA, Mme N. COLLOVATI, Mme A. DELAROCHE, M. D. FERELLOC, M. J. GOSSELIN, M. R. HERVE, Mme B. HU, M. R. JESTIN, M. C. KERMAREC, M. Y-F. KERNEIS, M. R-J. LAURET, Mme J. LE GOIC-AUFFRET, Mme G. LE GUENNEC, Mme B. MALGORN, Mme C. MARGOGNE, Mme I. MAZELIN, Mme I. MELSCOET, M. E. MORUCCI, M. B. NICOLAS, M. F. PELLICANO, M. L. PERON, M. C. PETITFRERE, M. M. QUERE, Mme M-A. RIOT, M. B. RIOUAL, M. R. SALAMI, M. R. SARRABEZOLLES, M. B. SIFANTUS, M. H. TRABELSI, Conseillers.

ABSENT(S) EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

Mme R. FAGOT OUKKACHE, Mme S. JESTIN, Vice-Présidentes.

Mme G. ABILY, M. P. APPERE, Mme S. BASTARD, Mme K. BERNOLLIN-APPERE, M. Y. DU BUIT, M. P. GUEZENNEC, Mme P. HENAFF, M. P. KERBERENES, Mme A. LAGADEC, Mme D. LE CALVEZ, Mme M. LE LEZ, Conseillers.

ABSENT(S) N'AYANT PAS DONNE PROCURATION :

Mme N. BERROU-GALLAUD, Mme M-L. GARNIER, Conseillères.
Mme J. LE GOIC-AUFFRET, à partir de la délibération C 2020-01-021.

A L'ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

FINANCES

- Budget

- C 2020-01-001** **- Budget Primitif 2020**
Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'adopter par nature et par chapitre, le budget primitif 2020 tel que résumé dans les tableaux ci-dessous et présenté dans les documents réglementaires (maquettes et ses annexes en 2 tomes, rapport de présentation et note synthétique) ainsi que dans les documents internes de la collectivité (rapport justificatif), annexés à la présente délibération.
- ADOPTÉ À LA MAJORITÉ**
- Contre : le groupe 'Rassemblement pour Brest' et Julie LE GOIC-AUFFRET**
- Abstentions : le groupe 'Brest Nouvelle Alternative' et Marc COATANEA**
-
- C 2020-01-002** **- Vote des taux de fiscalité 2020.**
Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, de maintenir les taux de fiscalité 2019.
- ADOPTÉ À LA MAJORITÉ**
- Contre : le groupe 'Rassemblement pour Brest' et Julie LE GOIC-AUFFRET**
- Abstention : le groupe 'Brest Nouvelle Alternative'**
-
- C 2020-01-003** **- Vote du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2020.**
Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, de maintenir le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères à son niveau 2019.
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS**
- Abstentions : les groupes 'Rassemblement pour Brest', 'Brest Nouvelle Alternative' et Julie LE GOIC-AUFFRET**
-
- C 2020-01-004** **- Actualisation des autorisations de programme.**
Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'actualiser les autorisations de programme.
- ADOPTÉ À LA MAJORITÉ**
- Contre : le groupe 'Rassemblement pour Brest' et Julie LE GOIC-AUFFRET**
- Abstention : le groupe 'Brest Nouvelle Alternative'**

- Comptabilité

C 2020-01-005

- Règles d'amortissement comptable en instruction budgétaire et comptable M57. Immobilisations incorporelles et corporelles, Subventions d'équipement transférables et Provisions.

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les différentes modalités d'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles, reprise d'amortissement et provisions conformément à l'instruction M57.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ DES
VOTANTS**

**Abstentions : le groupe
'Rassemblement pour
Brest' et Julie LE GOIC
AUFFRET**

C 2020-01-006

- Reprise de la provision concernant le Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR) et constitution d'une provision suite à un contentieux avec l'Etat concernant la taxe professionnelle 2009.

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, de se prononcer sur la reprise de la provision de 5 657 335,13 concernant le FNGIR et sur la constitution d'une provision pour litige d'un montant de 1 204 269 € destinée à couvrir une charge potentielle dans l'attente de l'épuisement des délais de recours dans le cadre d'un contentieux avec l'État portant sur la taxe professionnelle 2009.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ DES
VOTANTS**

**Abstentions : les groupes
'Rassemblement pour
Brest', 'Brest Nouvelle
Alternative' et Julie LE
GOIC-AUFFRET**

- Garanties d'Emprunts

C 2020-01-007

- Gestion active de la dette - autorisation de recourir aux instruments de couverture de taux.

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président, ou son représentant, à recourir à des instruments de couverture des taux dans le cadre de la gestion active de la dette.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ DES
VOTANTS**

**Abstentions : le groupe
'Rassemblement pour
Brest' et Julie LE GOIC-
AUFFRET**

- Conseil en organisation et gestion

C 2020-01-008

- Évolution de l'actionnariat d'Eau du Ponant, Société Publique Locale – Entrée au capital de la communauté de Communes Presqu'île de Crozon – Aulne Maritime, des communes de Camaret-sur-Mer, d'Argol, d'Ouessant.

Le conseil communautaire de la Communauté de communes Presqu'île de Crozon – Aulne maritime et les conseils municipaux des communes de Camaret-sur-Mer, Argol et Ouessant ont manifesté l'intérêt d'entrer au capital d'Eau du Ponant, Société publique locale afin de bénéficier de prestations rendues par cet opérateur. Cette opération implique la vente d'actions détenues par Brest métropole. En conséquence, il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la cession d'actions à la Communauté de communes Presqu'île de Crozon – Aulne maritime ainsi qu'aux communes de Camaret-sur-Mer, Argol et Ouessant, d'approuver les promesses unilatérales de vente afférentes et d'autoriser le Président à les signer.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

Contre : Julie LE GOIC-AUFFRET

C 2020-01-009

- Mutualisation – Création d'un service commun de l'entité Direction et projets transversaux de la Direction de la proximité et de la Plateforme d'accueil téléphonique entre Brest métropole et la Ville de Brest

Au sein de la Direction de la Proximité, direction mise intégralement à disposition de la Ville de Brest dans le cadre de la gestion unifiée du personnel, deux entités fonctionnent aujourd'hui comme des services support, aussi bien en soutien de l'exercice de compétences communales que de compétences métropolitaines. Il s'agit, d'une part de l'entité Direction et projets transversaux, qui pilote des projets tendant à améliorer la relation entre administration et usagers, et, d'autre part, de la plateforme d'accueil téléphonique. Il est donc proposé, dans le cadre de l'article L5211-4-2 du CGCT, et en cohérence avec le Schéma de mutualisation et de coopérations conventionnelles 2015-2020, de créer un service commun pour ces deux services.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS

Abstention : Julie LE GOIC-AUFFRET

SERVICES A LA POPULATION

- Ecologie urbaine

C 2020-01-010

- Adoption du Plan Climat air énergie territorial 2019-2025.

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le projet de Plan Climat air énergie territorial 2019-2025, modifié pour tenir compte du retour des consultations mise en œuvre selon les dispositions légales en vigueur.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

Contre : Julie LE GOIC-AUFFRET

Abstention : le groupe 'Rassemblement pour Brest'

URBANISME

- Plan Local d'Urbanisme

C 2020-01-011

- Approbation de la modification du plan local d'urbanisme de Brest métropole

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la modification du plan local d'urbanisme.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

Contre : Julie LE GOIC-AUFFRET

Abstentions : les groupes 'Rassemblement pour Brest', 'Brest Nouvelle Alternative', 'Europe Ecologie - Les Verts', Emmanuel MORUCCI et Roselyne FILIPE

C 2020-01-012

- Analyse des résultats de l'application du PLU facteur 4

: Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes de procéder à l'analyse des résultats de l'application du PLU facteur 4, et de délibérer sur l'opportunité de le réviser.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

Contre : les groupes 'Rassemblement pour Brest', 'Brest Nouvelle Alternative' et Julie LE GOIC-AUFFRET

Abstentions : les groupes 'Ecologie - Les Verts', Emmanuel MORUCCI, Roselyne FILIPE.

DEVELOPPEMENT

- Développement Economique

C 2020-01-013

- Opération de Revitalisation de Territoire - Approbation du projet de convention

: L'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT), créée par l'article 157 de la loi ELAN n°2018-1021 du 23 novembre 2018, est un dispositif qui permet de disposer de nouvelles possibilités juridiques pour l'attractivité et la vitalité du cœur de métropole. Il est proposé au Conseil de la métropole après avis des commissions compétentes d'approuver un projet de convention ORT entre l'Etat et Brest métropole et d'autoriser le Président, ou son représentant, à le signer.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS

Abstentions : le groupe 'Rassemblement pour Brest' et Julie LE GOIC-AUFFRET

C 2020-01-014

**- Convention CCIMBO/Brest métropole -
Approbation d'un projet d'avenant n°1 à la
convention partenariale entre la CCIMBO et Brest
métropole**

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes d'approuver un projet d'avenant n°1 à la convention-cadre de partenariat 2016-2018, entre Brest métropole et la Chambre de Commerce et de l'Industrie Métropolitaine de Bretagne Ouest (CCIMBO) prorogeant jusqu'au 31 décembre 2021 la convention initiale et d'autoriser, le Président ou son représentant à le signer.

**ADOPTÉ À LA
MAJORITÉ**

**Contre : Julie LE GOIC-
AUFFRET**

- Projets et équipements métropolitains

C 2020-01-015

**- Ports de plaisance du Château et du Moulin Blanc -
Goëlette La Recouvrance - Approbation du projet
d'avenant n°4 à la convention de délégation de service
public pour la gestion, l'exploitation et l'animation des
équipements portuaires d'intérêt métropolitain et de
la Goëlette La Recouvrance**

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le projet d'avenant n° 4 à la convention de DSP pour la gestion, l'exploitation et l'animation des ports de plaisance et de la goëlette La Recouvrance portant sur l'actualisation du programme pluriannuel d'investissements

**ADOPTÉ À LA
MAJORITÉ**

**Contre : Julie LE GOIC-
AUFFRET**

**Abstention : le groupe
'Brest Nouvelle
Alternative'**

- Numérique

C 2020-01-016

**- Projet de convention entre Brest métropole et le
Conseil départemental du Finistère pour la mise en
ligne de données sur le portail open data du
département du Finistère.**

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président à signer la convention de mise en ligne de données sur le portail open data du département du Finistère pour une durée de cinq ans renouvelable.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

URBANISME

- Aménagement

- C 2020-01-017** - **Projet d'aménagement d'un nouveau quartier, secteur Nord - Est de la commune de Guilers. Instauration d'un périmètre de Projet Urbain Partenarial (P.U.P.) élargi.**
Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'instaurer un périmètre de P.U.P. (Projet Urbain Partenarial) élargi sur le secteur Nord-Est de la commune de Guilers.
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS**
- Abstentions : les groupes 'Brest Nouvelle Alternative', 'Europe Ecologie - Les Verts' et Julie LE GOIC-AUFFRET**
-
- C 2020-01-018** - **Projet de renouvellement urbain du Haut de Jaurès à Brest. Approbation du bilan de la concertation publique au titre des articles L. 103-2 et suivants du Code de l'Urbanisme.**
Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le bilan de la concertation publique menée au titre des articles L. 103-2 et suivants du Code de l'Urbanisme, pour le projet de renouvellement urbain du Haut de Jaurès à Brest.
- ADOPTÉ À LA MAJORITÉ**
- Contre : Julie LE GOIC-AUFFRET**
- Abstentions : les groupes 'Rassemblement pour Brest', 'Europe Ecologie - Les Verts' et Roselyne FILIPE**
-
- C 2020-01-019** - **Projet de renouvellement urbain du Secteur Tunisie - Verdun à Brest Saint Marc. Approbation du bilan de la concertation publique au titre des articles L. 103-2 et suivants du Code de l'Urbanisme.**
Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le bilan de la concertation publique menée au titre des articles L. 103-2 et suivants du Code de l'Urbanisme, pour le projet de renouvellement urbain du secteur Tunisie-Verdun à Brest Saint-Marc.
- ADOPTÉ À LA MAJORITÉ**
- Contre : le groupe 'Rassemblement pour Brest'**
- Abstention : Julie LE GOIC-AUFFRET**

- Habitat

- C 2020-01-020** - **Tinergie – Extension au Pays de Brest - approbation des conventions de partenariat avec Pays d'Iroise Communauté et Communauté Lesneven Côte des Légendes pour le déploiement de la plateforme de rénovation énergétique sur leurs territoires.**
Il est proposé au Conseil de la métropole d'approuver deux conventions de partenariat avec Pays d'Iroise Communauté et Communauté Lesneven Côte des Légendes pour le déploiement du dispositif Tinergie sur leurs territoires.
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Départ de Julie LE GOIC-AUFFRET

C 2020-01-021

- Habitat - prolongation de 6 mois du dispositif de maintien à domicile des personnes âgées et signature d'un avenant à la convention financière entre Brest métropole et les huit communes du territoire.

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, de prolonger le dispositif actuel de maintien à domicile des personnes âgées jusqu'au 31 décembre 2020 et d'approuver un projet d'avenant joint à la présente délibération afin de finaliser le travail de bilan-évaluation et de préparer un dispositif renouvelé pour 2021, et d'autoriser le Président, ou son représentant, à le signer.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

SERVICES A LA POPULATION

C 2020-01-022

- OMS - Approbation par Brest métropole et la Ville de Brest de la stratégie européenne des Villes Santé de l'Organisation Mondiale de la Santé (Consensus de Copenhague) et de la stratégie française des Villes Santé de l'Organisation Mondiale de la santé

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la stratégie européenne des Villes Santé de l'Organisation Mondiale de la Santé (Consensus de Copenhague) et la stratégie française des Villes Santé de l'Organisation Mondiale de la santé et d'autoriser le président ou son représentant à les signer

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

- Ecologie urbaine

C 2020-01-023

- Eau potable : liquidation du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau potable de Daoulas (SMAEP).

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les modalités de liquidations du SMAEP et d'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de ces dispositions.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

C 2020-01-024

- Périmètres de protection des captages d'eau de Brest métropole - Prise en charge des subventions aux particuliers sur la mise en conformité des assainissements et des cuves à fuel.

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, de valider le principe de prise en charge des aides financières relatives aux mises aux normes des branchements à l'assainissement collectif, des mises aux normes de l'assainissement non collectif et des cuves à fuel, situés à l'intérieur des périmètres de protection de captage d'eau destinée à la consommation humaine sur le territoire de Brest métropole, en lieu et place des aides prévues au 10ème programme de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, ayant disparu des modalités du 11ème programme.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

- C 2020-01-025** - **Schéma départemental d'alimentation en eau potable - Convention de financement pour la réalisation de l'interconnexion de sécurisation 'Saint Renan 1'.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet de convention pour la réalisation des interconnexions des réseaux d'eau potable « Saint-Renan 1 », et d'autoriser le Président, ou son représentant, à le signer ainsi que tout document relatif à sa mise en œuvre.
- C 2020-01-026** - **Convention de raccordement de Pays d'Iroise Communauté aux installations d'assainissement collectif de Brest métropole pour la commune de Locmaria-Plouzané.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS**
Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet ci-joint de convention de raccordement de Pays d'Iroise Communauté aux installations d'assainissement collectif de Brest métropole pour la commune de Locmaria-Plouzané et d'autoriser le Président, ou son représentant, à le signer avec Pays d'Iroise communauté et Eau du Ponant – Société Publique Locale.
Ne prend pas part au vote :
Nathalie COLLOVATI
- C 2020-01-027** - **GIP LABOCEA - Reconduction pour 2020 de la contribution de Brest métropole concernant le pacte stratégique 2020-2022 avec le GIP Labocéa.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer le projet de pacte 2020-2022 avec les autres membres du GIP Labocéa et de reconduire pour 2020, en application de ce pacte, la contribution de Brest métropole.
- C 2020-01-028** - **Contrat de concession de distribution publique de gaz - prolongation du contrat de concession.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le projet d'avenant n°2 de prolongation du contrat de concession pour la distribution de gaz sur le territoire de Brest métropole et d'autoriser le Président ou son représentant à le signer.
- C 2020-01-029** - **Contrat de concession de distribution publique d'électricité** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le projet de contrat de concession pour la distribution d'électricité sur le territoire de Brest métropole pour la période 2020-2045 avec les sociétés ENEDIS et EDF, et d'autoriser le Président ou son représentant à le signer ainsi qu'à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre du contrat.

- Equipements d'Agglomération

- C 2020-01-030** - Association « Les amis du patrimoine de Plougastel-Daoulas » : **approbation d'un projet d'avenant financier à la convention d'objectifs 2019-2021 entre Brest métropole et l'association 'Les amis du patrimoine de Plougastel-Daoulas' – subvention annuelle 2020.**
- Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet d'avenant financier (subvention annuelle 2020) à la convention d'objectifs 2019-2021 entre Brest métropole et l'association « Les amis du patrimoine de Plougastel-Daoulas » et d'autoriser le Président, ou son représentant, à le signer.*
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
- C 2020-01-031** - Régie de l'Équipement Musiques Actuelles (REMA) / La Carène : **approbation d'un projet d'avenant financier à la convention d'objectifs 2018-2020 entre Brest métropole et la « Régie de l'équipement musiques actuelles (REMA) – subvention annuelle 2020.**
- Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet d'avenant financier (subvention pour l'année 2020) à la convention d'objectifs 2018-2020 entre Brest métropole et la « Régie de l'équipement musiques actuelles (REMA) et d'autoriser le Président ou son représentant à le signer.*
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
- C 2020-01-032** - École Européenne Supérieure d'Art de Bretagne : **approbation d'un projet d'avenant financier à la convention d'objectifs et de moyens 2018-2020 entre Brest métropole, la Ville de Brest et l'École Européenne Supérieure d'Art de Bretagne (EESAB) – modalités de mise à disposition du personnel métropolitain.**
- Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet d'avenant pour l'année 2020 à la convention globale de fonctionnement 2018-2020 entre Brest métropole, la Ville de Brest et l'école européenne supérieure d'art de Bretagne et d'autoriser le Président ou son représentant, à le signer.*
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
- C 2020-01-033** - Association « Passerelle » : **approbation d'un projet d'avenant financier à la convention d'objectifs 2017-2020 entre Brest métropole et l'association « Passerelle » – subvention annuelle 2020.**
- Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet d'avenant financier (subvention annuelle 2020) à la convention d'objectifs 2017-2020 entre Brest métropole et l'association « Passerelle » et d'autoriser le Président, ou son représentant, à le signer.*
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

ADMINISTRATION GENERALE

C 2020-01-034

- Fonctionnement des groupes d'élus du Conseil de la métropole jusqu'à la fin du mandat. Application de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité.

Conformément aux articles L 2121-28 et 5211-1 du CGCT qui prévoient la possibilité de prendre en charge un certain nombre de frais de fonctionnement des différents groupes d'élus, il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, de financer ces frais jusqu'à la fin du mandat pour un montant total de 4 950 €.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

- Ressources Humaines

C 2020-01-035

- Mise en place d'autorisations d'absence dans le cadre d'une assistance médicale à la procréation (PMA)

La loi de modernisation du système de santé du 26 janvier 2016 a modifié le code du travail (article L1225-6) afin de prévoir un régime d'autorisation d'absence destiné aux femmes engagées dans un parcours de procréation médicalement assistée (PMA). Il permet au conjoint, pacsé ou concubin, d'une femme engagée dans un tel parcours de bénéficier également d'absences. Une circulaire du ministère de la Fonction publique en date du 24 mars 2017 a permis la transposition de ce régime à la Fonction publique. Cette transposition nécessite cependant afin d'être exécutoire l'avis du Comité technique et son adoption par délibération. En conséquence, il est proposé au Conseil de métropole, après avis des commissions compétentes, de permettre la mise en place de ce régime d'autorisation d'absence.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

C 2020-01-036

- Approbation du plan prévisionnel de formation 2020-2022

Le plan de formation 2016-2020 étant arrivé à échéance, un nouveau plan de formation est donc à mettre en œuvre. Celui-ci est élaboré pour la période 2020-2022, à partir du recueil des demandes de formations auprès des directions et services. En conséquence, il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le plan prévisionnel de formation 2020-2022.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

- C 2020-01-037** - **Mise en oeuvre du compte personnel de formation**
Dans le cadre de la loi n°2016-1088, il appartient à la collectivité d'élaborer son dispositif de mise en oeuvre du Compte Personnel de Formation (CPF) : fonctionnement, règles de prise en charge des frais pédagogiques et des indemnités de déplacement. En conséquence, il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les propositions de modalités d'utilisation des heures ainsi que des modalités de prise en charge financière.
- ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**
-
- C 2020-01-038** - **Déplafonnement des heures supplémentaires pour les fêtes maritimes 2020**
Il est proposé au Conseil de la métropole d'autoriser le déplafonnement des heures supplémentaires dans le cadre des festivités maritimes de Brest 2020.
- ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**
-
- C 2020-01-039** - **Adaptation du tableau des emplois à l'évolution des besoins de la collectivité**
Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'adapter les emplois à l'évolution des besoins de la collectivité.
- ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ DES
VOTANTS**
- Abstentions : les groupes
'Rassemblement pour
Brest' et 'Brest Nouvelle
Alternative'**
-
- C 2020-01-040** - **Mise à disposition de personnel auprès de Brest Evènements Nautiques**
Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, de prendre acte de la mise à disposition de personnel auprès de Brest Evènements Nautiques.
- ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ DES
VOTANTS**
- Abstention : le groupe
'Rassemblement pour
Brest'**
-
- ADMINISTRATION GENERALE**
-
- C 2020-01-041** - **Désignation de représentant-e-s de Brest métropole auprès du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne Occidentale**
Il est proposé au Conseil de la métropole, de désigner un représentant-e titulaire et un représentant-e suppléant-e auprès du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne Occidentale.
- ADOPTÉ À LA
MAJORITÉ**
- Ne prend pas part au
vote :
le groupe 'Rassemblement
pour Brest'**
- Abstention :
le groupe 'Brest Nouvelle
Alternative'**
- DESIGNATIONS EFFECTUEES :**
- Titulaire : Michel GOURTAY**
suppléant : Ronan PICHON

Toutes les délibérations adoptées lors de cette séance peuvent être demandées au Service des Assemblées

MIS A L’AFFICHAGE LE .